




Passage à l'heure d'hiver

Publié le 20 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dimanche 25 octobre 2020 à 3 heures du matin. Il faudra enlever 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 2 heures.

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Depuis 1998, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne. Dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été, le dernier dimanche de mars.

 **Rappel** : En mars 2019, les eurodéputés ont voté pour la suppression du changement d'heure saisonnier. Cette réforme devrait prendre effet en 2021.

Textes de référence

- Directive 2000/84/C du Parlement européen et du Conseil du 19 janvier 2001 concernant les dispositions relatives à l'heure d'été [↗](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32000L0084) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32000L0084>)

Pour en savoir plus

- Vers la fin du changement d'heure en 2021? [↗](http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190304IPR30073/vers-la-fin-du-changement-d-heure-en-2021) (<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190304IPR30073/vers-la-fin-du-changement-d-heure-en-2021>)
Parlement européen
- 2 103 999 participations à la consultation citoyenne sur la fin du changement d'heure [↗](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commission-des-affaires-europeennes/secretariat/a-la-une/2-103-999-participations-a-la-consultation-citoyenne-sur-la-fin-du-changement-d-heure) (<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commission-des-affaires-europeennes/secretariat/a-la-une/2-103-999-participations-a-la-consultation-citoyenne-sur-la-fin-du-changement-d-heure>)
Assemblée nationale